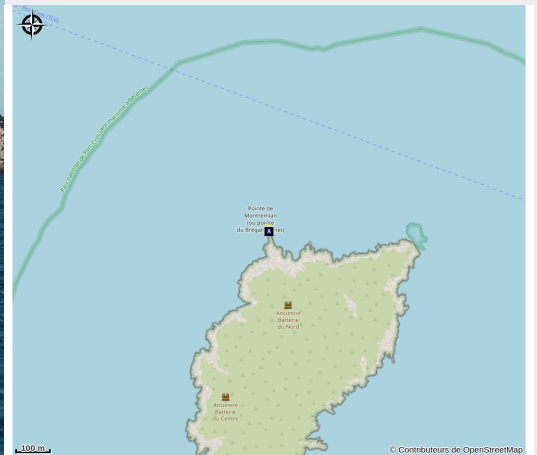


# Site du Sec de Montrémian

Cœur marin



Pointe de Montrémian (Bagaud) (© Christel GERARDIN)



*Le sec de Montrémian permet la découverte des paysages sous marins d'une grande qualité et d'une grande diversité.*

Le site se situe au niveau de de la Pointe Nord-Ouest de l'île de Bagaud et couvre environ 8 000 m<sup>2</sup>.

D'une profondeur maximum : -33m, il reste accessible à des plongeurs débutants à confirmés (Niveau 1 minimum).

Le site est exposé par Mistral et vent d'Est, l'amarrage est toutefois possible sur les bouées situées de part et d'autre du pain de sucre. Courant souvent important à la surface comme au fond, généralement orienté Est-Ouest.

## Infos pratiques

Pratique : Plongée sous-marine

Type : Site naturel

Thèmes : Cœur de parc, Faune sous-marine, Flore sous-marine

# Description

## Itinéraire proposé :

Rejoindre l'arête principale après le petit chenal d'herbier. Descendre en suivant la roche plein Nord à main gauche. Alors qu'apparaissent les premières gorgones rouges à -17 m , une roche se dessine à droite entre -21m et -32m. S'engager dans le couloir étroit entre les deux parois jusqu'au sable, -31m. Remonter la grande dune de sable très pentue. La plongée se termine en survolant l'herbier jusqu'aux dalles et éboulis (Vairante : traverser la dune et explorer ensuite la série de "roches en escalier").

## Intérêts paysagers :

Les paysages sous marins de Montrémian sont d'une grande qualité et très diversifiés : longues arêtes rocheuses, tombants de gorgones, dune hydraulique, herbier de Posidonie, belles roches isolées.

### *La dune hydraulique*

Aussi appelée "piste de ski", elle est une curiosité exceptionnelle, formée par l'action des courants. Ces courants de fond entraînent un déplacement du sable de bas en haut sur un dénivelé de plus de 10m. L'herbier de Posidonie ne peut donc pas s'installer sur ce fond instable, mais on le retrouve au pied et au sommet de la dune. Il mérite une attention spéciale, du fait de son éclat et sa vitalité.

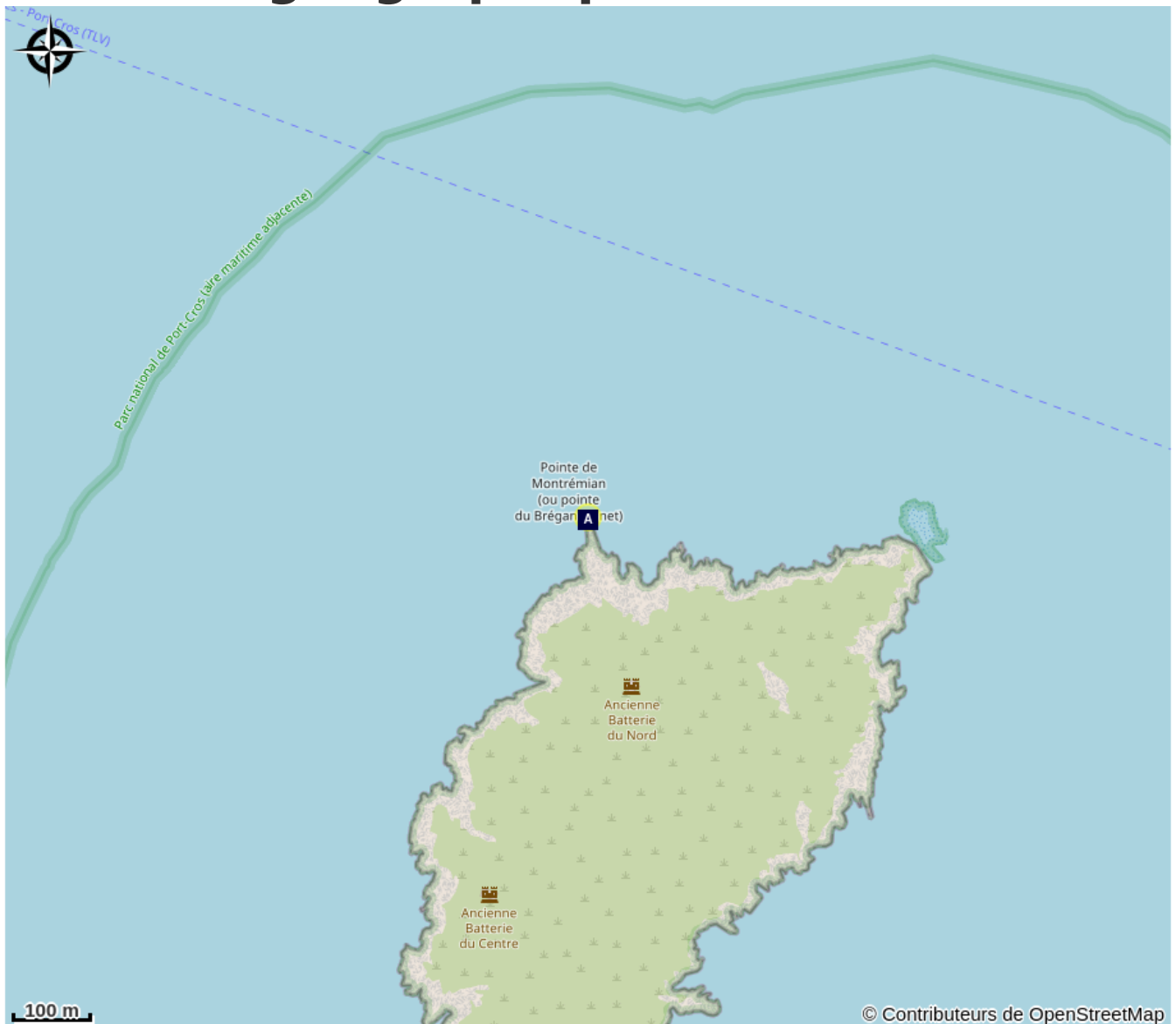
### *Un relief complexe*

Le relief général très accidenté est marqué par l'alternance entre une série d'arêtes rocheuses entaillées et de larges couloirs. En s'approchant des parois c'est un véritable feu d'artifice qui éclate avec la juxtaposition du vert émeraude des Posidonies, du rouge pourpre des gorgones et du jaune éclatant des petites anémones encroûtantes, sans oublier l'exubérance des éponges.

## Intérêts biologiques :

La variété des paysages sous marins rencontrés à Montremian génère une grande richesse en espèces fixées (gorgones rouges et oranges, petites anémones jaunes, éponges, bryozoaires). Exposé aux eaux du large, les poissons (sars, sérioles, anthias) sont abondants sur ce site.

# Situation géographique



Anémone encroûtante jaune (A)  
Séριοle (C)  
Congre (E)  
Corb (G)  
Ascidie rouge (I)  
Anthias (K)  
Mérου brun (M)

Gorgone rouge (B)  
Spirographe (D)  
Mostelle (F)  
Herbier de posidonie (H)  
Eponge encroûtante orange (J)  
Mérου brun (L)

# Toutes les infos pratiques

## **Recommandations**

**Vous êtes en coeurs de Parc, la plongée est soumise à autorisation et à réglementation !!!**

La plongée sous marine en scaphandre autonome dans les eaux du parc national de Port-Cros n'est autorisée qu'aux plongeurs individuels ou aux établissements de plongée porteurs d'une autorisation.

Celle ci est délivrée à partir du [Carnet de Plongée en Ligne \(CaPeL\)](#) du Parc national de Port-Cros.

### **La réglementation en bref**

- Nombre de plongeurs limité à 40 simultanément sur site.
- Interdiction de nourrir les poissons, de toucher, prélever ou détruire toute espèce animale ou végétale, incluant les substrats.
- Port et usage du gilet stabilisateur obligatoire pour éviter les palmages impactant la faune et la flore.
- Plongée de nuit réglementée pour préserver la quiétude des lieux.
- Interdiction de mouillage dans un rayon de 100 mètres autour des sites équipés de dispositifs d'amarrage.
- Dispositifs d'amarrage interdits aux navires de plus de 15 mètres.
- Nombre de navires amarrés sur la même bouée limité à trois.
- Engagement à respecter et diffuser les bonnes pratiques auprès de la communauté des plongeurs.

Plongeurs, signalez vous en surface avec les pavillons réglementaires.

Les dispositifs d'amarrage installés sur site sont destinés en priorité aux navires supports de plongée (professionnels ou individuels).

Ne perturbez pas la faune et la flore sous-marine. Ne poursuivez pas les poissons et surtout ne les nourrissez pas et ne remontez rien à la surface ! Attention aux coups de palmes non maîtrisés, vérifiez votre flottabilité. Pensez aussi à vérifier que votre détendeur de secours est bien fixé à votre gilet stabilisateur, en aucun cas ne laissez traîner vos instruments, au risque qu'ils s'accrochent à la faune et à la flore.

**[Pour en savoir + sur la réglementation](#)**

**i Lieux de renseignement**

**Maison de Parc de Port-Cros**

Promenade de la Rade, 83400 Hyères

accueil.pnpc@portcros-parcnational.fr

Tel : 04 94 01 40 70

<http://www.portcros-parcnational.fr>



# Sur votre chemin...

---



## Anémone encroûtante jaune (A)

*L'anémone encroûtante, par sa couleur jaune orangé éclatante, participe grandement à la beauté des paysages sous-marins.*

L'anémone encroûtante jaune (*Parazoanthus axinellae*) est formée d'une colonie de polypes, -petits animaux en forme de sac- réunis par une même plaque basale encroûtante, qui est parfois fixée sur l'éponge *Axinella* d'où elle tire son nom scientifique. Chaque polype se caractérise par une double couronne de 24-36 tentacules lisses et fins qui entourent la bouche, une colonne rétractile et une base qui enrobe des grains de sable ou des particules calcaire. C'est un consommateur de plancton, ce qui explique sa présence dans des habitats toujours bien exposés au courant, le long des tombants rocheux peu éclairés, sous les arches ou à l'entrée de grottes.

Crédit photo : © Gilles ESPOSITO - PNPC



## Gorgone rouge (B)

*La gorgone rouge joue un grand rôle dans l'esthétique des paysages sous-marins méditerranéens, en constituant des "forêts" de grands individus sur les fonds coralligènes.*

La gorgone rouge (*Paramuricea clavata*), dont certains rameaux peuvent parfois être jaunes, est une espèce endémique de la Méditerranée. Elle est constituée d'un squelette calcaire sur lequel viennent se fixer des polypes, petites bourses munies de tentacules qui lui permettent de se nourrir. Elle se distingue de la gorgone jaune par un coloris très vif, des rameaux plus touffus, car ses polypes sont plus gros, et une plus grande taille. Sa croissance est lente -1 à 3 cm par an- mais elle peut dépasser l'âge de 50 ans. Elle affectionne les tombants rocheux jusqu'à 100 m de profondeur où elle pousse perpendiculairement au courant pour filtrer l'eau et capturer le plancton... Malheureusement, une certaine fragilité de ses tissus la rend très sensible aux perturbations mécaniques, chimiques ou thermiques.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



## Sériole (C)

*La sériole est la plus grande des carangues méditerranéennes : elle peut atteindre 2m de long !*

La sériole (*Seriola dumerili*) a un corps fuselé aux flancs comprimés, très musclé, caractéristique des grands prédateurs à nage rapide. Sa tête courte se termine par une puissante mâchoire. Son dos est argenté, ses flancs sont clairs et légèrement nacrés, ses nageoires souvent jaunâtres. Les jeunes sont plus uniformément jaunes. Les sérioles en bancs parfois importants viennent chasser près des côtes de la fin de l'été à l'automne. Les juvéniles s'abritent sous l'ombrelle de grandes méduses ou d'objets flottants en dérive. Cette stratégie optimise leur garantie de survie et favorise le développement de l'espèce.

Crédit photo : © Déclic Bleu Méditerranée



## Spirographe (D)

Le spirophe est le plus grand des vers tubicoles de la Méditerranée. Il vit dans un tube membraneux de couleur grise, couvert de vase ou d'incrustations, dans lequel il se retire à la moindre alerte. De couleurs variées, son panache spiralé est constitué de deux lobes branchiaux inégaux qui lui permettent de respirer et de se nourrir en accrochant les particules qui dérivent dans le courant. Solidement ancré dans le sédiment ou fixé sur un autre substrat, souvent solitaire, le spirophe affectionne particulièrement les fonds où l'eau circule bien; il peut foisonner sur les épaves.

Crédit photo : © Vincent BARDINAL



## Congre (E)

*Le congre, de forme serpentiforme, peut atteindre 3 m de long.*

Le congre (*Conger conger*) vit dans les cavités ou failles rocheuses et épaves, il fréquente aussi les fonds meubles dégagés en profondeur. Sa peau est recouverte d'un épais mucus. De couleur uniforme grise à noirâtre, le ventre est plus clair, les nageoires dorsale et anale sont bordées de noir. Sa tête est légèrement aplatie, sa dentition est fine, pointue et très coupante. Ses opercules sont profilés et dilatables : ils laissent apparaître un petit orifice branchial. Il est actif pendant la nuit. La pleine lune est un facteur qui freine considérablement son activité. Dans des eaux de profondeur supérieure à 50 mètres, il a également des moments d'activité en cours de journée. Sa reproduction a lieu généralement après une longue migration vers le large et est accompagnée de profonds changements physiologiques qui lui donnent un aspect boudiné.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



## Mostelle (F)

La mostelle a un corps allongé et puissant, de coloration fauve à brun foncé, plus claire sur le ventre. Sa nageoire dorsale est divisée en deux : la partie antérieure est courte et arrondie, tandis que la postérieure est longue et s'étend jusqu'au pédoncule caudal. Sa mâchoire inférieure porte un barbillon dirigé vers l'avant, véritable organe sensoriel utilisé pour la détection des proies. Les deux nageoires pelviennes sont des filaments bifides que la mostelle maintient en contact avec le sol quand elle est immobile. Active essentiellement la nuit pour se nourrir de crustacés et de petites poissons, elle se réfugie pendant la journée dans une anfractuosité rocheuse ou une grotte.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE





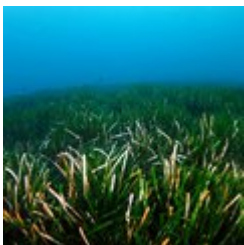
## Corb (G)

*Le corb est un élégant poisson côtier à la robe argentée que sa nonchalance et sa chair excellente ont rendu très vulnérable.*

Le corb (*Sciaena umbra*) a une silhouette très élégante grâce à son corps au dos bombé, brun à reflets de bronze, et ses nageoires dorsale et caudale bordées d'un liseré noir. C'est un poisson côtier, qui fréquente surtout les fonds de pente modérée entre 5 et 30 m. Il affectionne les dalles bordées d'herbier, autour desquelles il évolue en 'familles' pouvant regrouper plusieurs dizaines d'individus de tailles différentes, et sous lesquelles il se tient une partie de la journée.

Actif la nuit, il se nourrit surtout de crustacés et accessoirement de poissons et de vers. Ce poisson tient son nom de sa capacité étonnante à produire des sortes de croassements tel un corbeau, en compressant sa vessie natatoire. Devenu rare sur nos côtes car trop vulnérable à la chasse sous-marine, il repeuple peu à peu les eaux des réserves marines. Ainsi, à Port-Cros, on compte 7 fois plus de corbs qu'en 1990. Un récent arrêté d'interdiction de pêche devrait aider cette espèce à renforcer ses effectifs dans nos eaux.

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



## Herbier de posidonie (H)

*La posidonie n'est pas une algue mais une plante à fleurs.*

Elle possède des racines, des rhizomes, de longues feuilles en lanière, et produit des fleurs qui se transforment en fruits nommés «olives de mer». Espèce endémique de Méditerranée, elle porte à tort le nom d'espèce *oceanica*. Elle forme de vastes herbiers qui rendent d'innombrables services écologiques: oxygénation des fonds, frayères et nurseries à poissons, supports d'épiphytes, forte production de matière organique, fixation des fonds et protection très efficace du littoral contre l'érosion.

### **EN SAVOIR +**

Crédit photo : © Antonin GUILBERT - AAMP



## Ascidie rouge (I)

*L'ascidie rouge porte bien son autre nom d'outre de mer.*

L'ascidie rouge (*Halocynthia papillosa*) est un animal filtreur, qui aspire l'eau de mer par son siphon supérieur et la rejette par le siphon latéral. Une structure branchiale interne retient l'oxygène et les microorganismes nécessaires à son alimentation. Elle possède des soies rigides en bordure des orifices, servant d'organe sensoriel et de filtre pour les trop grosses particules. On la reconnaît à son corps dressé, de couleur rougeâtre, à l'aspect granuleux. Elle vit solitaire, fixée sur toutes sortes de substrats peu exposés à la lumière.

Crédit photo : © DEMANGEON J.M

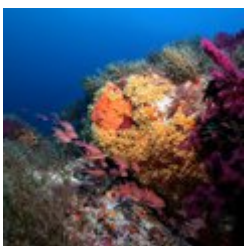


## Eponge encroûtante orange (J)

*L'éponge encroûtante est une espèce exclusivement méditerranéenne, de couleur orange vif pouvant aller jusqu'au rouge foncé.*

L'éponge encroûtante (*Crambe crambe*) peut recouvrir de grandes surfaces jusqu'à 30m de profondeur. Un individu forme une plaque encroûtante, lisse, dont la surface luisante est percée d'orifices ronds. Ces ouvertures de canaux, bien visibles en surface, expulsent l'eau qui a été pompée par l'éponge à travers de petits pores inhalants ; cette eau passe à travers des filtres qui retiennent les particules très fines dont l'éponge se nourrit. Elle se reproduit par émission de larves qui, après une phase planctonique, se fixent sur le fond où elles se métamorphosent.

Crédit photo : © M. BARRAL - PNPC



## Anthias (K)

Comme la castagnole, le barbier commun est de petite taille et vit en bancs importants au-dessus du fond, d'où son autre nom de "castagnole rose".

Il s'en distingue aisément par sa couleur et sa silhouette. Son corps rose fluorescent est haut et comprimé. Sa tête, bariolée de jaune vif, de mauve et d'ocre, est court et bombée. Ses nageoires sont bien développées, en particulier chez le mâle, et de teinte bleutée. Cette belle coloration classe le barbier parmi les joyeux des tombants. Contrairement à sa cousine, il fuit les ambiances ensoleillées et préfère l'ombre, contre les falaises ou à plus grande profondeur.

Crédit photo : © Sandrine RUITTON



## Mérou brun (L)

*Espèce emblématique, le mérou fait le bonheur des plongeurs : très curieux, il n'hésite pas à sortir de son trou pour les regarder.*

Le mérou (*Epinephelus marginatus*) a un corps trapu, une mâchoire légèrement prognathe et lippue, deux gros yeux mobiles qui lui donnent un regard expressif. De couleur brune, sa robe change de teinte et de dessins en fonction des individus, du comportement et de la couleur du fond. Ce poisson sédentaire et placide, peut vivre 40 à 50 ans et n'atteint sa maturité sexuelle qu'à partir de 5 ans. Vers 9-12 ans, il change de sexe : femelle à sa naissance, il devient mâle. Prédateur vorace, il se nourrit de poulpes, calmars, crustacés et divers poissons. Sa position de prédateur au sommet de la chaîne alimentaire lui donne un rôle de régulateur des espèces. Un équilibre s'établit progressivement entre les habitats, les proies disponibles et la densité des mérous. A ce titre, il est considéré comme un bon indicateur de la qualité du milieu.

**Pêche interdite dans les eaux territoriales de Méditerranée occidentale (arrêté du 23 décembre 2013).**

[\*\*Pour en savoir +\*\*](#)

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE



## Méro brun (M)

*Espèce emblématique, le mérou fait le bonheur des plongeurs : très curieux, il n'hésite pas à sortir de son trou pour les regarder.*

Le mérou (*Epinephelus marginatus*) a un corps trapu, une mâchoire légèrement prognathe et lippue, deux gros yeux mobiles qui lui donnent un regard expressif. De couleur brune, sa robe change de teinte et de dessins en fonction des individus, du comportement et de la couleur du fond. Ce poisson sédentaire et placide, peut vivre 40 à 50 ans et n'atteint sa maturité sexuelle qu'à partir de 5 ans. Vers 9-12 ans, il change de sexe : femelle à sa naissance, il devient mâle. Prédateur vorace, il se nourrit de poulpes, calmars, crustacés et divers poissons. Sa position de prédateur au sommet de la chaîne alimentaire lui donne un rôle de régulateur des espèces. Un équilibre s'établit progressivement entre les habitats, les proies disponibles et la densité des mérours. A ce titre, il est considéré comme un bon indicateur de la qualité du milieu.

**Pêche interdite dans les eaux territoriales de Méditerranée occidentale (arrêté du 23 décembre 2013).**

[Pour en savoir +](#)

Crédit photo : © Claude LEFEBVRE